



Placement illégal d'argent

Le général Dimini Allahare met en garde le personnel militaire

Dans une note de service rendue publique le 7 juin 2024, le général de brigade Dimini Allahare, chef d'état-major général (CEMG) des Forces armées togolaises (FAT), met ses administrés en garde contre une pratique qui est en vogue depuis un moment dans le pays et qui affecte également les armées.



PAGE 3

REPORTAGE



Culture

CHINA MOUTAI célèbre "Dragon Boat Festival" avec sa clientèle

Aujourd'hui 10 juin 2024, la Chine célèbre l'une de ses fêtes traditionnelles dénommée "Dragon Boat Festival". Afin de permettre aux ressortissants chinois vivant au Togo de commémorer cette fête, la S.A.R.L.U GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION, distributeur exclusif ...

PAGE 4

SHOWBIZ



Un samedi spécial à l'Agence Togocom à Aného

Le nouvel album de Santrinos distribué gratuitement

Togocom se rapproche davantage de sa clientèle et des populations. Le samedi 8 juin 2024 à Aného, le Groupe a rassemblé les habitants autour de l'artiste ...

PAGE 10

SPORTS

Fédération togolaise de volley-ball

Révision des textes, manuel de gestion administrative et financière

PAGE 9



Terrorisme

Faure Gnassingbé encourage les jeunes aux bonnes valeurs

La semaine dernière, le président de la République Faure Gnassingbé était à Séoul en Corée du Sud pour le premier sommet Corée-Afrique du Sud. Il en a profité pour visiter le centre de l'ONG IYF ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Le porte-conteneurs singapourien Kota Tema a accosté au port de Lomé

Le très gros navire qui vient pour la première fois à Lomé, avait à son bord, 7.100 conteneurs. Une capacité inédite.

Pour marquer l'évènement, le patron du Port autonome de Lomé (PAL), Fogan Adégnon, était sur le quai. Le bâtiment est tout neuf. Sa construction s'est achevée début 2024. Il a une longueur de 272 mètres. Il est la propriété de Pacific International Lines (PIL, Singapour).

PIL est l'une des plus grandes compagnies maritimes au monde, fondée en 1967 à Singapour. Elle est reconnue pour son réseau étendu de services de transport maritime, couvrant les principales routes commerciales internationales. Il a été fondé par Chang Yun Chung en 1967. La compagnie exploite une flotte diversifiée de plus de 150 navires.

Le réseau de PIL couvre les principales routes commerciales en Asie, en Afrique, en Australie, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient. La compagnie est particulièrement bien établie sur les routes intra-asiatiques, soutenant le commerce régional.

Inondations

Le ministre de la Sécurité et ses équipes ne désarment pas

Malgré la situation difficile que vivent les quartiers de Lomé, les services de la protection civile ne désarment pas. Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, l'ambassadeur Calixte Madjoulba, est lui-même sur le terrain. A peine la saison pluvieuse a commencé au Togo que certains quartiers de la capitale sont sous les eaux. Les populations ...



PAGE 11

	SOMMAIRE	<p>Culture CHINA MOUTAI célèbre "Dragon Boat Festival" avec sa clientèle</p>  <p>P 4</p>	<p>Togo - Banque mondiale Point sur les progrès réalisés dans le cadre du PIDU</p>  <p>P 5</p>	<p>Cameroun / Éliminatoires mondial 2026 Début réussi de Marc Brys, fin de tensions ou mirage ?</p>  <p>P 10</p>
---	----------	--	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Akossiwa, la revendeuse de volailles du marché d'Agoè-assiyéyè

Au Togo, l'élevage des volailles est très répandu et joue un rôle important dans la satisfaction des besoins domestiques et économiques pour des milliers de petits producteurs. Et la vente de ces volailles dans nos marchés permet aux ménages de générer des revenus en espèces. Lorsque AGOUZE Akossiwa a décidé de se lancer dans la revente de volailles, elle ne savait pas vraiment à quoi s'attendre. Ce n'était pourtant pas, pour elle, une activité nouvelle puisqu'elle a grandi avec sa maman qui était dans la même activité. AGOUZE Akossiwa avait toutefois besoin de financement : car, elle arrivait à en avoir juste assez pour subvenir à ses besoins, et n'en tirait pratiquement aucun revenu. Les autres petites revendeuses de volailles du marché étaient toutes dans la même situation. Mais avec les produits APSEF ET AJSEF du FNFI, Akossiwa réalise les investissements nécessaires et a réussi à s'autonomiser et même à diversifier son activité. Retour sur son histoire.

Début 2015, elle entend parler pour la première fois des produits financiers du FNFI lors d'une séance d'information dans le marché d'Agoè-Assiyéyè. A cette époque, AGOUZE Akossiwa ne revendait qu'une petite quantité de volailles pour subvenir à ses besoins. Après une courte période d'hésitation, elle devient bénéficiaire du produit APSEF. Avec le premier cycle de ce produit, c'est à dire 30 000 FCFA, elle achète des poulets locaux dans une ferme. "À un moment donné, je voulais élargir mon activité. Et ces premiers 30 000 FCFA m'ont effectivement permis de faire évoluer mon commerce. J'ai pu venir au marché avec un plus grand nombre de poulets locaux et mon activité a enfin décollé".

Au bout de quelques années et avec les prêts successifs obtenus pour boucler le cycle du produit APSEF, AGOUZE Akossiwa s'est petit à petit imposée comme leader de la revente de volailles dans le marché. Désormais, elle en tire beaucoup plus de revenus. Ayant compris les possibilités économiques offertes par la revente d'animaux vivants, elle a décidé de diversifier son commerce et se lance également dans la revente de dindes et de chèvres. Et c'est avec le produit AJSEF qu'elle a réussi cette diversification opportune. En effet, elle a reçu 300 000 FCFA début janvier 2021. Avec cet argent elle achète ses premières dindes et chèvres.

Le niveau de la consommation des volailles est influencé par les

manifestations religieuses, festives, et surtout les fêtes de fin d'année. Et pendant cette période des fêtes de fin d'année, les critères organoleptiques de la volaille traditionnelle dictent la préférence de la majorité des consommateurs par

poulets locaux, des dindes et des chèvres, et a dégagé un bénéfice satisfaisant selon ses propos. " Je dois reconnaître que mes revenus ont beaucoup augmenté grâce aux investissements réalisés avec les produits AJSEF et APSEF du FNFI",

maintenant les moyens d'élever elle-même les volailles et de les revendre pour majorer encore plus les bénéfices. Elle souhaite notamment avoir le produit Nkodédé pour investir dans l'élevage de poulets locaux. " Nous devons investir dans l'élevage de la filière volaille locale pour satisfaire la demande", explique t-elle.

En effet, les prévisions d'accroissement de la demande constituent un moteur des perspectives de développement à moyen et à long terme de tout secteur de production. En fonction de la situation politique et économique, les producteurs peuvent apporter des réponses à cette demande d'accroissement. Pour le secteur de l'élevage, les tendances de consommation des aliments d'origine animale et leurs dérivés constituent l'indicateur principal des opportunités d'investissement. Selon Akossiwa, " les consommateurs préfèrent de plus en plus les volailles locales élevées dans des conditions BIOS".

Vu son succès, elle a rapidement gagné le respect et la considération des Revendeuses et revendeurs du marché et y joue désormais.



AGOUZE Akossiwa

rapport aux produits de l'élevage semiindustriel. Ainsi, lors du Nouvel An 2022, elle a vendu environ 200

reconnait-t-elle. L'entreprise de AGOUZE Akossiwa n'a fait que prospérer. Mieux, elle a

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo
Edy Alley
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Terrorisme

Faure Gnassingbé encourage les jeunes aux bonnes valeurs

La semaine dernière, le président de la République Faure Gnassingbé était à Séoul en Corée du Sud pour le premier sommet Corée-Afrique du Sud. Il en a profité pour visiter le centre de l'ONG IYF qui intervient aussi au Togo. Le chef de l'Etat a tenu des propos sortis de leur contexte dans le cadre d'une campagne de désinformation. Mais, a-t-il vraiment insulté la jeunesse ouest-africaine ?

Faure Gnassingbé a remercié le pasteur Ock Soo Park, fondateur de l'ONG IYF pour ce qu'il fait en faveur de la jeunesse dans le monde entier, plus précisément la jeunesse togolaise. Le dirigeant togolais s'est senti honorer par l'accueil reçu en Corée. En effet, souvent, à Lomé, il reçoit le pasteur en Comité restreint. Mais là, ce fut une rencontre des grands jours. Le sujet de la jeunesse préoccupe le président togolais au plus haut point. « S'il y a un continent qui regorge de beaucoup de jeunes, c'est le continent africain. Un jeune éduqué, qui a de bonnes valeurs, est une chance, est l'avenir d'un pays. Mais, un jeune qui n'est pas éduqué, qui n'a pas les bonnes valeurs, peut détruire son environnement ou son pays », a déclaré le président de la République.

« Je vis dans une région, l'Afrique de l'Ouest, qui

fait face au terrorisme. Les personnes qui sont recrutées pour commettre des actes de terrorisme sont essentiellement des jeunes. La radicalisation, l'extrémisme violent amène ces jeunes à accepter. Il y a aussi la pauvreté. Quand ils n'ont pas un métier, un travail, ils sont livrés à eux-mêmes. Ayant une arme, ils menacent les pauvres populations pour s'enrichir, violent les femmes etc... », fait observer le chef de l'Etat.

« S'il a les bonnes valeurs, il va travailler, fonder une famille, et soutenir ses parents qui l'ont élevé », ajoute Faure Gnassingbé. Il poursuit : « Je vis les conséquences désastreuses d'une jeunesse qui n'arrive pas à réfléchir avant d'agir, qui ne se maîtrise pas ». Et c'est cette phrase qui constitue le problème pour certaines personnes. Mais, pourquoi ? Peut-on dire d'un jeune qui

tombe dans le piège de la criminalité, du terrorisme, parce que la vie est difficile, qu'il arrive à réfléchir et se maîtrise ? Un jeune qui peut se laisser manipuler jusqu'au point de tomber

Ainsi, même si l'on est un adversaire politique de Faure Gnassingbé, l'on doit admettre qu'il dit vrai. Qu'il fasse suffisamment ou non pour la jeunesse n'est pas la principale préoccupation

perte des valeurs au sein de la jeunesse. Pourquoi lorsque Faure Gnassingbé le dit cela doit poser problème ? En tout cas, la jeunesse togolaise, Ouest-africaine, et africaine



Faure Gnassingbé (à gauche) accueilli par le fondateur d'IYF

dans l'endoctrinement ne possède plus tous ses sens. Il a même besoin d'une aide psychologique, avant de parler d'une aide financière ou matérielle.

ici. Il a fait un bon décryptage de la situation qui prévaut en Afrique de l'Ouest. Nombreuses sont les personnes d'un certain âge qui se plaignent de la

a intérêt à écouter ces genres de conseils, à se remettre en cause, et à rechercher prioritairement les valeurs, pas l'argent.

TM

Placement illégal d'argent

Le général Dimini Allahare met en garde le personnel militaire

Dans une note de service rendue publique le 7 juin 2024, le général de brigade Dimini Allahare, chef d'état-major général (CEMG) des Forces armées togolaises (FAT), met ses administrés en garde contre une pratique qui est en vogue depuis un moment dans le pays et qui affecte également les armées.

L'on retient dans la note de service que des militaires s'adonnent à des jeux de hasard et adhèrent à des sociétés illégales de placement d'argent communément appelées sociétés de trading, en investissant leur solde ou leur gratification dans le but de faire des profits.

« L'implication active ou passive du personnel des FAT donne du crédit aux promoteurs de ces sociétés douteuses qui, après s'être remplis les poches, coupent tout contact, deviennent introuvables et laissent leurs adhérents dans le désarroi total », peut-on lire dans la note de service.

Selon le CEMG, ces comportements qui n'honorent pas la fonction militaire impactent

négativement le moral des troupes et mettent potentiellement en péril les efforts consentis par le commandement pour l'amélioration des conditions de vie et de travail du militaire togolais. De plus, l'adhésion massive des militaires à ces sociétés constitue un obstacle dans la conduite harmonieuse des procédures en cas de poursuite des promoteurs. « Les Forces armées togolaises (FAT) constituent une entité régie par des règles de conduite et une discipline que nul n'est censé ignorer. Elles se doivent de refléter une image d'intégrité et de rigueur, dépourvue de toute cupidité », écrit le CEMG.

Ainsi, à compter de la signature de la note de service par le CEMG, il est

interdit à tout militaire d'adhérer ou d'apporter un quelconque soutien à une société illégale de placement d'argent

conformément aux règlements en vigueur », a mis en garde le CEMG. Les chefs d'Etat-major d'armées, le directeur

militaires, ainsi que le directeur général de la Coopérative militaire d'épargne et de crédit (COMEC) sont chargés,



Le général de brigade Dimini Allahare

ou toute autre entité de spéculation monétaire. « Tout contrevenant sera sévèrement sanctionné

général de la gendarmerie nationale, les chefs des services interarmées, les chefs de formations

chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la note de service.

E. Dadzie

Culture

CHINA MOUTAI célèbre "Dragon Boat Festival" avec sa clientèle

Aujourd'hui 10 juin 2024, la Chine célèbre l'une de ses fêtes traditionnelles dénommée "Dragon Boat Festival". Afin de permettre aux ressortissants chinois vivant au Togo de commémorer cette fête, la S.A.R.L.U GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION, distributeur exclusif de la liqueur chinoise de marque MOUTAI au Togo, a tenu un brunch hier 9 juin à l'hôtel 2 février à Lomé. Il s'est agi d'un solennel déjeuner couplé avec une dégustation de la liqueur CHINA MOUTAI.



Dragon Boat Festival (ndlr, Festival du bateau-dragon en français) est une fête traditionnelle chinoise qui a lieu le cinquième jour du cinquième mois du calendrier chinois, qui correspond à la fin du mois ou au mois de juin dans le calendrier grégorien. La fête commémore Qu Yuan qui était le Premier ministre bien-aimé de l'État de Chu, dans le Sud de la Chine, pendant la période des États en guerre et est célébrée en organisant des courses de bateaux-dragons. Le Dragon Boat Festival intègre la prière pour la chance et le répit de la chaleur estivale.

Reconnue pour son attachement aux valeurs ancestrales, la Chine ne lésine pas sur la célébration de ses fêtes traditionnelles. Loin de leur pays, la communauté chinoise résidant au Togo a eu le privilège de célébrer le Dragon Boat Festival grâce à CHINA MOUTAI. Dans une ambiance festive, ils ont respecté la tradition en mangeant des boulettes de riz collantes appelées zongzi, qui étaient des traditions du Sud de la Chine. L'entreprise leur a également offert la dégustation de la liqueur CHINA MOUTAI en cul sec et en quatre variétés de cocktail notamment Blue Tai, Tao Tao, Mojito fruit du dragon et Ginger Strike.

« Nous avons invité la majorité de nos clients chinois et togolais pour venir célébrer cette fête. Cela fait partie de notre programme avec la

maison mère en Chine de commémorer à distance la culture de ce pays. Depuis que nous organisons, c'est la première fois que nous assistons à une très forte mobilisation », a expliqué Bruce Ahli, directeur de la société MOUTAI au Togo.

Hormis les Chinois, des Togolais ont également pris part au déjeuner, étant des consommateurs de MOUTAI. A chaque dégustation la sensation est toujours saisissante « Quand on fait le tour des liqueurs que nous avons ici (ndlr, au Togo), aucune n'est à la hauteur de CHINA MOUTAI. C'est une liqueur unique au niveau du goût et de la sensation après consommation. Je l'ai également dégusté en cocktail et j'ai beaucoup apprécié », nous a confié l'invité Bruno Sossou, responsable dans une dans une grande société au Togo.

Présent au déjeuner, l'ambassadeur de la marque MOUTAI au Togo, Fofo Skarfo, a été positivement touché par l'ambiance. L'ambiance a été particulièrement chaleureuse aujourd'hui avec des personnes accessibles et ouvertes malgré la différence de culture. C'est justement l'une des valeurs de notre marque MOUTAI, celle de fédérer les cultures », a fait savoir l'artiste togolais en plein préparatif de son nouvel album.

Le MOUTAI est issu d'un processus traditionnel complexe. Le mélange de sorgho et de blé subit



de multiples cuissons et séchages, huit fermentations, et neuf distillations. Il est ensuite conservé pendant 5 ans dans des jarres en terre cuite enterrées avant d'être

assemblé à des alcools plus anciens. C'est ce savoir-faire ancestral qui confère au MOUTAI une extrême longueur en bouche et une telle complexité de parfum, avec un fort caractère

de céréales, un arôme qui rappelle la prune, le chocolat, la coco, le caramel, la noisette grillée, également mentholé.

Attipoe Edem Kodjo

Umoa-Titres

Le Togo lève 36,9 milliards FCFA sur le marché des obligations

Le Togo a fait carton plein, ce vendredi 07 juin, lors du bouclage de sa dernière opération sur le marché des titres de l'Umoa. En quête de 35 milliards, le Trésor togolais a réussi à mobiliser 36,9 milliards FCFA. Ce faisant le pays franchit la barre des 400 milliards FCFA collectés au cours de cette année.



Trésor public du Togo

C'est via les Bons assimilables de Trésor (BAT) émis sur la maturité de 182 jours aux taux d'intérêts multiples, que le Trésor national a réussi à mobiliser 32,3 milliards FCFA. En ce qui concerne les Obligations assimilables du Trésor (OAT) émises à des taux d'intérêts annuels de 6,15% et 6,40% sur des maturités respectives de 3 et 5 ans, 4,6 milliards ont été mobilisés par le Togo. Donc, c'est au total 36,9 milliards FCFA qui ont été collectés par le Togo lors de cette opération. Remarquons que selon le rapport de l'opération, un peu plus de 45 milliards FCFA de soumissions ont été recueillis. Précisément, 28 investisseurs ont participé à l'offre et

proposé un montant total de 45,7 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de 130,62%. Mais à la fin, le Trésor togolais s'est cantonné à 36,9 milliards FCFA.

Avec un objectif financier de mobilisation de 607 milliards FCFA, cette nouvelle opération porte à 429,9 milliards FCFA, les emprunts collectés par le Togo sur le marché des titres de l'Umoa. Les ressources mobilisées contribuent à financer le budget de l'Etat. Budget qui sert à son tour à financer les projets de développement. Pour le compte de l'exercice 2024, le budget s'équilibre à hauteur de 2179 milliards de FCFA en ressources et en charges.

Edy Alley

Ministère du Commerce

Appel à candidature pour la formation de 24 entrepreneurs togolais sur le e-commerce

A l'aune des nouvelles technologies, les entrepreneurs togolais nécessitent des compétences dans le e-commerce. Pour ce faire, le ministère du Commerce veut outiller les entrepreneurs individuels ou les chefs d'entreprises dans le domaine du commerce électronique. Un appel à manifestation d'intérêt a donc été lancé pour enrôler 25 entrepreneurs.

Identifier les entrepreneurs les plus engagés et motivés, susceptibles de bénéficier pleinement de cette opportunité de renforcement des compétences, est l'objectif de l'appel à manifestation d'intérêt lancé. Pour donner des



Siège du ministère du Commerce

de critères prédéfinis pour déterminer leur admissibilité à participer à la formation en commerce électronique. Soutenu par le Programme Arab Africa trade bridges

de renforcement des capacités des PME/PMI. Les connaissances en e-commerce seront partagées à travers une série de formations pratiques sur toute l'étendue du territoire.



Kayi Mivedor-Sambiani, ministre du Commerce

chances équitables à tous les concurrents, les candidats seront évalués en fonction

(AATB), cette formation en e-commerce s'inscrit dans le cadre du projet

Ces formations permettront aux entrepreneurs bénéficiaires de connaître les bonnes pratiques en matière du e-commerce et de renforcer leurs compétences en tant qu'entrepreneur. Les entrepreneurs retenus seront formés à des compétences juridiques, techniques, managériales, ainsi qu'en communication et marketing. Selon l'appel à manifestation d'intérêt, les conditions de soumissions sont les suivantes: être entrepreneurs, professionnels ou experts dans le domaine du commerce électronique, avoir une expérience démontrée, soumettre une lettre de manifestation d'intérêt et bien d'autres. Les entrepreneurs individuels ainsi que les entreprises intéressées sont priés de soumettre leurs candidatures au plus tard le 25 juin 2024.

E. Alley

Togo - Banque mondiale

Point sur les progrès réalisés dans le cadre du PIDU

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 16 milliards FCFA, et piloté par le ministre de l'Urbanisme, le Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU) vise à améliorer l'accès à des infrastructures urbaines et services de base dans certaines villes du Togo. 6 ans après son lancement, les différents acteurs impliqués ont fait le point en début de semaine écoulée à Lomé.

Mettre en lumière les réalisations dans le cadre du PIDU a été au cœur de la rencontre entre le ministre togolais de l'Urbanisme, Kodjo Adédzé, et une Délégation de la Banque mondiale. Au rang des infrastructures d'adduction d'eau potable réalisées, figure celle de Naki-est et de Dapaong. On note également, la réhabilitation du pont de Kpèlèouwayi, ainsi que les travaux de voirie à Kara.

En tout, près de 142 000 personnes ont été employées pendant la phase

d'exécution du projet. Les deux protagonistes ont salué les résultats encourageants obtenus en matière d'infrastructures, mais aussi de création d'emplois. Par ailleurs, le ministre de l'Urbanisme, Kodjo Adédze, a rappelé l'élaboration en cours des Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme dans 06 communes. Sont concernées, les communes de Zio 1, Kloto 1, Ogou 1, Tchaoudjo 1, Tône 1 et Kozah 1. Kodjo Adédze a également annoncé la prise des mesures pour le démarrage

des études des ouvrages d'approvisionnement en eau potable de Naki-est à partir

de bases et renforcer la capacité institutionnelle des villes participantes en matière

déploie ses actions dans plusieurs villes, notamment Lomé, Kara et Dapaong, puis à



Rencontre entre le ministre de l'Urbanisme et une délégation de la Banque mondiale

du barrage de Dalwak de Dapaong. Améliorer les infrastructures

de planification et de gestion urbaines, sont les objectifs poursuivis par le PIDU. Il

Kpalimé, Tsévié, Atakpamé et Sokodé.

Edy Alley

Togo

Ces projets à l'actif du développement communautaire

La stratégie déployée pour atteindre les objectifs de développement au Togo, prend en compte la participation totale et responsable des bénéficiaires à la réalisation de leur vision de développement avec l'appui des partenaires. Plusieurs projets sont mis à l'actif.

Tous les projets de la feuille de route gouvernementale se voient intégrer une composante digitale, conformément à la Stratégie Togo Digital qui promeut la transformation numérique dans le pays pour optimiser les services publics offerts aux administrés. Au rang des projets énumérés par les autorités, il y a la poursuite des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, la poursuite et la consolidation des partenariats public-privé à travers des mécanismes de financement innovants.

Le PDC-Zu : réalisations majeures pour soulager les populations

C'est un important outil de lutte contre la pauvreté. Il y a plusieurs années maintenant

Il est salvateur et n'exclut personne.

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) qui coordonne les actions du programme sur le terrain indique que l'objectif global du PDC-Zu est d'amener les habitants des quartiers les plus vulnérables des villes du Togo à mieux se prendre en charge pour assurer leur épanouissement et contribuer au développement du pays. S'agissant de la période d'exécution, l'Agence mentionne une phase pilote de 2012 à 2013 avant la phase d'expansion. La cible du PDC-Zu, ce sont les habitants des quartiers les plus pauvres des zones urbaines du Togo.

Les responsables en charge du PDC-Zu indiquent que depuis son lancement jusqu'en 2021, le nombre de Comités

été restructurés. Sur la même période, le nombre de préfectures couvertes est de 39 et 82 villes prises en compte, dont

nationale du volontariat au Togo, est destiné aux déscolarisés et non-scolarisés, mobilisés sur des missions

s'engage à apporter une contribution significative à l'amélioration durable des conditions de vie économiques, sociales



44 en 2021. On a compté 1 585 quartiers participant à l'opération de salubrité organisée dans le cadre de la mise en œuvre du PDC-Zu.

De 2012 à 2021, le PDC a aidé à la réalisation de 672 plans d'action de quartier (PAQ) dont 73 sur la seule année 2021. Par ailleurs, 3 612 volontaires d'engagement citoyen

d'éco-citoyenneté et d'amélioration du cadre de vie. Toutes les actions effectuées sur la période susmentionnée ont fait engager 3,48 milliards de francs CFA par l'État et ses partenaires.

SAIRT, initiative salubre pour Savanes et Kara

Au cœur des régions des Savanes et de la Kara, le projet de Sécurité alimentaire inclusive et résiliente au Togo (SAIRT) a été lancé. C'est pour réduire l'insécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie des producteurs agricoles, avec une attention particulière portée aux personnes handicapées. Le projet SAIRT, qui a débuté en mars 2022 et se poursuivra jusqu'en 2025, couvre les communes d'Assoli 1, Kozah 1 et 2, Oti Sud 1, Oti 2, et Tandjouaré 1.

Son objectif global est de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie économiques, sociales et sanitaires de 3 000 producteurs agricoles, dont 750 personnes handicapées dans ces régions. Le SAIRT

et sanitaires des producteurs agricoles. Au-delà de l'aspect économique, le projet se donne pour mission de renforcer les systèmes de résilience respectueux de l'environnement. Il représente une lueur d'espoir pour les communautés rurales du Togo, en offrant des moyens tangibles pour améliorer la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des agriculteurs.

Les résultats présentés lors du bilan après 18 mois de mise en œuvre du projet SAIRT sont reluisants. La première phase a permis de renforcer les partenariats avec les acteurs locaux, d'identifier les sites maraîchers et les unités de transformation à accompagner. Les coopératives et groupements des 6 communes bénéficiaires ont été équipés de matériels divers, représentant une valeur estimée à plus de 15 000 000 de francs CFA.

Ces équipements comprennent des moulins à maïs, des torrificateurs, des thermosoudeuses, des réfrigérateurs, des



Accès à l'eau potable

que le Programme de développement communautaire en zones urbaines (PDC-Zu) fait des heureux dans le pays.

de développement de quartiers (CDQ) restructurés est de 1 303. Seulement au cours de l'année 2021, 194 CDQ ont

(Vec) ont été équipés. 866 d'entre eux l'ont été en 2021.

Le Vec, une des formes développées par l'Agence

tonneaux, des bassines, des marmites, des bâches, des emballages, des pose-ruches, des extracteurs, des lève-cadres, des enfumoirs, des combinaisons de collecte de miel, des brosses à abeille, etc. Les coopératives bénéficiaires ont aussi reçu un soutien matériel pour la construction de 6 unités de transformation, améliorant ainsi leur cadre de production, leurs conditions de vie et de travail.

Ensuite, lors de l'évaluation du bilan de la mise en œuvre des activités menées et des résultats obtenus du 30 juin au 15 décembre 2023, les clés de 3 tricycles ont été remises aux bénéficiaires des communes d'Assoli 1, Kozah 1 et 2. Avec ces avancées significatives, le projet a démontré sa capacité à transformer positivement la vie des producteurs agricoles.

L'Anadeb en maître d'ouvrage stratégique

Dans sa démarche d'amélioration des conditions de vie des citoyens, le Togo intensifie ses efforts. À travers des actions à forte valeur sociale et des partenariats stratégiques, des changements sont

à la base (Anadeb) a été créée par décret le 19 janvier 2011. Elle est un établissement public doté d'une autonomie financière. Les autorités ont placé l'Anadeb sous tutelle du ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. Autrement dit, l'Anadeb est le bras opérationnel dudit ministère qui se charge d'exécuter les actions sur le terrain.

L'Anadeb a la charge de la mise en œuvre de la politique nationale du développement à la base définie par le gouvernement. Dans ses missions, elle travaille avec les partenaires au développement pour accompagner les communautés à la base dans une approche innovante : le développement des communautés par elles-mêmes et pour elles-mêmes.

Depuis sa création, l'Anadeb se charge de plusieurs initiatives sur le terrain. On peut citer sans finir les projets d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) et de Filets sociaux et services de base (FSB), Cantonnage, PDC-Zu, Psmico, etc. L'Anadeb s'active pour offrir à tous les Togolais un

faveur de « l'accès de la population aux services sociaux de base », « l'épanouissement et l'accès à l'emploi à la

14 351 jeunes et femmes ont été formés en entrepreneuriat. Cette formation et l'allocation de microcrédits ont permis

afin de combattre les vulnérabilités. C'est ainsi que le projet de loi de finances consacre 669,1 milliards de francs à la



Participation des communautés

jeunesse ».

Au cours de l'année citée, les capacités de 2 413 Comités de développement à la base (CDB) ont été renforcées, contre 1 500 initialement prévus. Cela a permis à 142 communautés de disposer d'un plan d'action, de mettre en place 113 infrastructures sociocommunitaires et économiques de base comme les unités de soins périphériques, les bâtiments scolaires, les marchés, etc.

60 568 ménages ont eu droit à des transferts

aux jeunes de créer 11 248 micro entreprises. 26 223 emplois durables ont été créés au profit des jeunes contre 13 500 prévus. Par ailleurs, 169 311 emplois temporaires ont été engendrés par les Travaux à haute intensité de main d'œuvre (Thimo) pour les jeunes.

De grands projets sociaux dans l'agenda gouvernemental 2024

À l'horizon 2030, le Togo veut pouvoir éradiquer la pauvreté ou la réduire très significativement. Cela passe par des réalisations qui se succèdent dans la société au cours des deux dernières décennies. Pour la nouvelle année 2024, le gouvernement a prévu d'accélérer ses efforts de promotion du mieux-être. En novembre 2023, les pouvoirs publics ont révélé en Conseil des ministres qu'au total, le budget de l'État pour l'année 2024 est projeté à 2 166,1 milliards de francs CFA en ressources et en charges, contre 1 975,5 milliards dans la loi de finances rectificative 2023.

Le budget 2024 est en hausse de 9,6 % par rapport à l'année précédente. Mais c'est surtout pour la première fois qu'il dépasse 2 000 milliards de francs CFA. Comme les années antérieures, la priorité est pour les secteurs sociaux

promotion de l'inclusion et au développement du capital humain ; 419,3 milliards à la transformation économique et 304,4 milliards de francs CFA au renforcement de l'État. Une attention particulière sera accordée au respect de la discipline budgétaire, des réformes structurelles vont être mises en œuvre pour conforter la stabilité du cadre macroéconomique. La lutte contre la flambée des prix sera intense, les activités agricoles ne manqueront pas d'appuis notamment la production vivrière et céréalière pour une sécurité alimentaire.

L'année 2024 est considérée comme celle qui marquera l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle. Cela offrira à tous les citoyens et à chaque ménage un accès facile et moins coûteux aux soins ou services de santé de qualité. Des mécanismes existent déjà qui permettent aux populations de se soigner sans difficulté. La nouveauté résidera dans « l'amélioration et le renforcement du système, incluant les infrastructures de tous les niveaux, les ressources humaines et la qualité de l'offre de soins à nos concitoyens », assure le gouvernement.

Attipoe Edem Kodjo



Construction pistes rurales

visibles. Les inégalités sont réduites et le développement économique inclusif prend du relief. L'Anadeb y est pour quelque chose. L'Agence nationale d'appui au développement

minimum vital commun. Le ministère qu'elle supplée sur le terrain dresse chaque année le bilan des réalisations diverses effectuées. En 2021, il a indiqué avoir poursuivi ses actions en

monétaires de 15 000 francs par trimestre pour un montant total de plus de 1,08 milliard de francs CFA. Environ 95 000 élèves ont bénéficié de repas chauds dans 337 écoles.

COPIE

ASSIGNATION EN REFERE EN DESIGNATION D'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

L'An Deux Mille Vingt et Quatre
Et le **Jeu'di Dix (08) Juin à Lomé**

A la requête des nommés **Ayaba Agbèfa KOULIHO, Koffi Apèlèté KOULIHO, Koffi Sokemawu KOULIHO, Mawuena Alexandre Gérard KOULIHO, Kouami David Roland KOULIHO, Kokou Salomon Arsène KOULIHO, Messan Emmanuel Hyacinthe KOULIHO, Adjoa Orailson, héritiers de feu Komlan KOULIHO** représentés par le sieur **Koffi Sokemawu KOULIHO**, administrateur des biens de la succession de feu **KOULIHO Komlan**, demeurant et domicilié à Lomé ;

Assistés de Maître **EDORH-KOMAHE Mathias**, Avocat au Barreau du Togo, Super Taco, rue Anima Saint Joseph, BP : 61 316, Tél : 22 20 82 97 / 90 02 16 46, E-mail : edorhkomahe@gmail.com, en l'étude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites ;

J'ai

Me Komlanrè ZEBADA, Huissier de Justice Pris le Jour d'Écrit et le Bureau de Grande Instance du Lomé, 28 Rue des Ombelles à Lomé, République de Togo, Tél : 22 40 77 47

Donné assignation :

1- à la société **SOCOTEC AFRICA SARL**, ayant son siège social à Abidjan en Côte d'Ivoire, Marcoré, Zone 4, Boulevard Marseille, 01BP : 635 ABIDJAN, Immeuble Palm Towers, Tél : (00225) 07 88 87 35 04, immatriculée au RCCM sous le numéro 14.315, prise en la personne de son gérant demeurant et domicilié audit siège, à qui la présente assignation a été délaissée conformément aux dispositions de l'article 60-5 du Code de Procédure Civile ;

2- au sieur **ABBEY Maté**, administrateur de société, demeurant à Lomé, à une adresse inconnue à qui la présente assignation a été délaissée en application de l'article 58 du Code de Procédure Civile

La copie du présent exploit sur la porte principale de l'Auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et de l'ordonnance N°083/2024 du 7 Mars 2024 du Président du Tribunal de Commerce, laquelle sera publiée dans le journal TOGOMATIN

3- La société **SA3C SARL** ayant son siège social à Lomé, 690, Rue de la Binah, Tokoin Gbonvié, BP : 4856, Tél : 22 21 43 59/ 22 22 03 24, immatriculée au RCCM sous le numéro TG-LOM 1996 B 1203 prise en la personne de son gérant demeurant et domicilié audit siège, où étant et parlant à :

A comparaitre le Jeudi 20 Juin 2024 à Neuf (09) heures précises, jours et heures suivants s'il y a lieu à l'audience des référés tenue par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lomé Juge des référés en application de l'article 31 de la loi N°2018-028 du 10 décembre 2018 instituant les juridictions commerciales en République Togolaise ;

POUR :

Attendu que le sieur **KOULIHO Komlan**, auteur des requérants, détenant 70% des parts sociales dans la société **SA3C SARL** dont il était le gérant, est décédé le 21 août 2023 (**Pièce N°1**) ;

Attendu que l'article 14 des statuts de la société **SA3C SARL** stipule que : « **La société n'est pas dissoute par le décès d'un associé, ou non, pas plus d'ailleurs qu'en cas d'interdiction, de faillite ou de règlement judiciaire.**

En cas de décès d'un associé, Gérant ou non Gérant, la société continue entre les associés survivants et les héritiers ou représentants de l'associé qui sont associés dans la société proportionnellement aux parts qui leur sont attribuées dans le partage de la succession, sous réserve de l'agrément desdits héritiers ou successeurs par les associés survivants.

A cet effet, la gérance doit aussitôt qu'elle a reçu connaissance du décès d'un associé et en tout cas dans les huit (08) jours de la réquisition qui lui est faite par l'un des héritiers ou représentant de cet associé ou par l'un des associés survivants, notifier ce décès par lettre recommandée avec accusé de réception à tous les associés survivants, les requérant de se prononcer sur l'agrément des héritiers ou successeurs de l'associé défunt... ;

Qu'il ressort des dispositions statutaires ci-dessus énoncées que les héritiers d'un associé décédé, ne recueillent les parts sociales de leur auteur qu'à la condition d'être agréés par les associés survivants, la procédure d'agrément étant confiée à la gérance de la société ;

Qu'en l'espèce l'auteur des requérants étant en même temps le gérant, il est évident que la procédure d'agrément nécessite pour sa mise en œuvre la désignation préalable d'un administrateur provisoire ;

Que la société **SA3C SARL** compte deux autres associés notamment le nommé **Maté ABBEY** détenant 20% des parts sociales dont les requérants sont sans nouvelle et qu'ils ont vainement recherchés (**Pièce N°3**) et une société de droit ivoirien dénommée **SOCOTEC AFRICA SARL** une filiale du groupe **SOCOTEC** détenant 10% du capital social, recevant ses directives de la **HOLDING** à laquelle les requérants ont vainement écrit aux fins de procéder amiablement à la désignation d'un administrateur provisoire (**Pièce N°4**) ;

Que la désignation d'un administrateur provisoire étant indispensable pour assurer d'une part la continuité d'exploitation de la société **SA3C SARL**, qui sans cela ne peut honorer les multiples marchés en cours d'exécution et honorer ses engagements vis-à-vis de ses créanciers et d'autre part pour mettre en œuvre la procédure d'agrément des nouveaux associés, les requérants ont dès lors intérêt à saisir le Président de céans aux fins de faire désigner un administrateur provisoire en la personne du sieur **KOULIHO Koffi Apèlèté** pour assurer la continuité de l'exploitation de la société et pour mettre en œuvre la procédure d'agrément des nouveaux associés ;

Attendu qu'aux termes de l'article 160-2 de l'AUSC-GIE : « **...La juridiction compétente nomme en qualité d'administrateur provisoire une personne physique qui peut être un mandataire judiciaire inscrit sur une liste spéciale ou toute autre personne justifiant d'une expérience ou d'une qualification particulière au regard de la nature de l'affaire et remplissant certaines conditions de qualification et de réputation...** » ;

Attendu que la société **SA3C SARL** est une société de génie-civil titulaire de plusieurs marchés au Togo, au Bénin, au Burkina Faso et même au Cameroun ;

Que le sieur **KOULIHO Koffi Apèlèté** ingénieur de formation, employé de la société, a le même profil professionnel que le gérant décédé, était l'adjoint de celui-ci, son plus proche collaborateur, maîtrise tous les marchés en cours d'exécution, connaît parfaitement les réalités de l'entreprise et est de surcroît disposé à remplir gratuitement les fonctions d'administrateur provisoire (**Pièces N°5 et 6**) ;

Que le sieur **KOULIHO Koffi** remplissant les conditions prescrites par l'article 160-2 de l'AUSC-GIE et offrant de remplir gratuitement les fonctions d'administrateur provisoire, il y a lieu de faire droit à la demande des requérants dans l'intérêt supérieur de la société ;

Attendu que la société étant sous la pression de ses nombreux créanciers et étant tenu contractuellement d'honorer ses divers marchés dans les délais convenus avec ses clients, il y a urgence à ce qu'il soit fait droit à la demande des requérants afin d'éviter la faillite de cette dernière ;

PAR CES MOTIFS

Renvoyer les parties à mieux se pourvoir ainsi qu'elles aviseront ;

Mais dès à présent et vu l'urgence :

Constater que la désignation d'un administrateur provisoire est indispensable pour préserver la continuité d'exploitation de la société et mettre en œuvre la procédure d'agrément des nouveaux associés ;

Constater que le sieur **KOULIHO Koffi Apèlèté** remplit toutes les conditions prescrites par l'article 160-2 de l'AUSC-GIE pour être nommé administrateur provisoire de la société ;

Désigner en conséquence le sieur **KOULIHO Koffi** administrateur provisoire de la société **SA3C SARL** ;

Lui impartir la mission de conduire la procédure d'agrément des nouveaux associés et de veiller à la bonne exécution des marchés en cours dont est titulaire la société **SA3C SARL** ;

Fixer la durée de sa mission à six (06) mois ;

Réserver les dépens ;

Sous toutes réserves

Et pour qu'elle ne l'ignore, je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie tant des pièces jointes aux présentes que du présent exploit dont le coût est.....PCFA.

L'HUISSIER



Fédération togolaise de volley-ball

Révision des textes, manuel de gestion administrative et financière

La Fédération togolaise de volley-ball (FTVB) dispose désormais de nouveaux statuts et règlement intérieur à l'issue d'un congrès statutaire extraordinaire tenu le 25 mai dernier. La FTVB s'est également dotée d'un manuel de procédure de gestion administrative et financière.

Les travaux se sont déroulés en présence de M. Aboubakar, représentant de la ministre des Sports et des Loisirs et de M. Délédem akpaki, président du Comité national olympique du Togo (CNO-Togo). Les nouveaux textes ont été adoptés à l'unanimité par les 35 clubs affiliés, en présence de deux clubs observateurs.

« Ce moment marque le début d'une nouvelle ère pour la Fédération togolaise de volleyball. Le succès de ce congrès est un témoignage de notre détermination à faire avancer notre fédération. Nous avons montré que nous sommes capables de nous unir pour prendre des décisions courageuses et visionnaires. Notre mission ne s'arrête pas ici; au contraire, elle commence. Nous devons maintenant mettre en œuvre ces nouveaux statuts et règlements avec le même enthousiasme et la même détermination que nous avons montrés aujourd'hui », a déclaré Noël Tadégnon, président de la FTVB, au sortir des travaux.

Noël Tadégnon a rappelé que les avant-projets de statuts et règlement intérieur

avaient été envoyés depuis le 21 janvier 2023 au ministère des Sports et des Loisirs, au Comité national olympique (CNO-Togo), et aux 35 clubs de volley-ball du Togo. Des amendements ont été recueillis auprès des clubs et du CNO-Togo avant que les textes ne soient soumis à la Fédération internationale de Volley-ball (FIVB). Cette dernière a validé la conformité des nouveaux textes avec sa Constitution. Cette révision en profondeur vise à instaurer des règles claires et équitables pour le développement du volley-ball au Togo.

Le président du CNO-Togo a appelé tous les acteurs du volleyball à s'approprier les nouveaux textes. « Je voudrais nous exhorter à la stabilité au niveau de nos fédérations sportives. Nous devons sortir des querelles et incompréhensions pour penser à la promotion de notre sport. Il faut passer de l'étape des discours à celle de l'action », a martelé Délédem Akpaki, président du CNO-Togo. L'adoption des nouveaux textes représente un jalon important dans la progression de la FTVB et dans la consolidation de ses fondations ».

« Il ne s'agit pas de voter des textes et les garder au placard. Il faut les lire. Ces textes doivent vous unir. Ce que vous êtes en train de faire, c'est pour vous guider, et c'est sur le terrain que le travail doit se faire », a indiqué M. Aboubakar Abdou-Salam, fonctionnaire à la Direction des Sports et de l'Éducation physique (DSEP), représentant la ministre des Sports et des Loisirs.

Meilleure gestion administrative et financière

Outre les nouveaux statuts et le règlement intérieur, la Fédération togolaise de volley-ball dispose également d'un manuel de procédure de gestion administrative et financière.

Destiné à encadrer les processus administratifs et financiers de la FTVB, ce manuel représente un pas important dans l'évolution de la fédération. En définissant clairement les procédures et les responsabilités, ce document vise à améliorer la gestion interne, à assurer une utilisation optimale des ressources et à prévenir les malversations. Le manuel répond aux nombreux défis auxquels la FTVB est confrontée.

« Nous avons ressenti le besoin de structurer nos opérations et d'établir des lignes directrices claires pour tous les aspects de notre

gestion. Ce manuel est le fruit d'une réflexion approfondie et d'une volonté de progresser », a déclaré Noël Tadégnon.

Le manuel de procédure de gestion administrative et financière n'est pas seulement un document interne. Il est également destiné à aider les clubs affiliés à mieux comprendre et à s'aligner sur

financières et administratives sont prises de manière rigoureuse et documentée.

Cette initiative vise également à renforcer la confiance des partenaires et des sponsors en assurant une gestion efficace et transparente des fonds. En adoptant des pratiques de gestion plus structurées et transparentes, la FTVB se



Noël Tadégnon

les pratiques de la fédération. Cela permettra une harmonisation des méthodes de travail et facilitera la collaboration entre la fédération et les clubs. Avec ce manuel, la FTVB réaffirme son engagement envers une gouvernance transparente et responsable. Les procédures établies permettront de garantir que les décisions

positionne pour un avenir prometteur, en renforçant ses capacités à gérer les défis et à saisir les opportunités qui se présentent. Les travailleurs du congrès statutaire extraordinaire ont pris fin sur une distribution de ballons de volleyball à tous les clubs affiliés à la FTVB.

Attipoe Edem Kodjo

Cameroun / Éliminatoires mondial 2026

Début réussi de Marc Brys, fin de tensions ou mirage ?

Le Cameroun étrille à domicile (4-1) le Cap-Vert, samedi 8 juin lors de la 3e journée des éliminatoires du mondial 2026. Cette victoire des Lions indomptables est enregistrée en pleines tensions entre les responsables du football de ce pays.

C'est un premier test réussi pour le nouveau sélectionneur des Lions indomptables, Marc Brys. Le Belge a permis au Cameroun de battre avec la manière le Cap-Vert, une séduisante équipe qui a fait sensation pendant la CAN 2023. Ngadeu -Ngadjui (13'), Vincent Aboubakar (25', 44'), et Nohou Tolo (54') ont été les artificiers de cette troisième journée.

La tanière des Lions n'est vraisemblablement pas asphyxiée la fumée du torchon qui brûle entre la fédération d'Éto'o, le ministère de Kombi et le sélectionneur Brys. En pleine zone de turbulences dans une guerre de véto entre le président de la fédération, Samuel Eto'o, et le ministre des Sports, Moelle Kombi, le sélectionneur Marc Brys réussit son premier test

face aux Requins bleus.

« On a constaté que 60% des buts en Afrique sont marqués sur des phases arrêtées. On ne pouvait pas faire mieux tactiquement et sur la stratégie en peu de temps. On a travaillé les phases arrêtées et nous avons marqué 4 buts sur coups de pieds arrêtés », a déclaré Marc Brys au sortir de la victoire des Lions indomptables.

C'est un véritable coup de maître pour le nouveau sélectionneur du Cameroun Marc Brys qui remporte largement son premier match ce 8 juin 2024. Ce résultat a ravi l'ancien Lion, Alexandre Song.

« On a vu une équipe cohérente. Félicitations à l'entraîneur. On a vu ce qu'il

a démontré tactiquement en quelques jours. Il faut qu'on les laisse travailler », a déclaré l'ex international camerounais, Alexandre Song à l'issue du match.

L'ancien milieu de terrain



Marc Brys

d'Arsenal et du FC Barcelone a également encensé deux joueurs. « Je suis content pour Ngadeu et pour Martin Hongla. On a vu qu'ils nous ont

manqués pendant la CAN. Ils ont prouvé aujourd'hui qu'ils méritent leur place », s'est félicité Alexandre Song. Double buteur ce 8 juin 2024 face au Cap-Vert, Vincent Aboubakar égale un record

à 43. Avec 43 buts inscrits sous le maillot des Lions indomptables, Aboubakar rejoint la légende Patrick Mboma au classement des meilleurs buteurs de l'histoire du Camerounais.

C'est une consécration pour le buteur de 32 ans du Besiktas qui devra puiser dans ses réserves pour battre l'ultime record de buts détenu par l'incontournable Samuel Eto'o qui est le meilleur buteur avec 56 réalisations.

Ce succès permet au Cameroun prendre la tête du groupe D avec 7 points +6, suivi de la Libye, 7 points +2. Cap-Vert est 4e avec 4 points -1. Cette victoire sonne-t-elle la fin des tensions ou n'est-elle qu'un arbre qui cache la forêt? Le technicien belge trouvera réponse le 11 juin prochain face à l'Angola.

A. E. Kodjo

Un samedi spécial à l'Agence Togocom à Aného

Le nouvel album de Santrinos dédicacé et distribué gratuitement

Togocom se rapproche davantage de sa clientèle et des populations. Le samedi 8 juin 2024 à Aného, le Groupe a rassemblé les habitants autour de l'artiste togolais, Santrinos Raphaël. Grâce à Togocom, la star de la musique a procédé à une dédicace de son nouvel album distribué gratuitement.

La culture en général et la musique en particulier étant un vecteur de joie, l'affluence à l'agence Togocom Aného pour Santrinos témoigne de l'ingénieuse initiative du Groupe Togocom à offrir aux citoyens l'opportunité de rencontrer l'artiste le plus aimé du Togo.

Après les localités d'Aflao-Gakli et d'Assivito, c'est la préfecture des Lacs qui a accueilli Santrinos et son nouvel album « Belle Vie » de quinze (15) titres. Plus d'une centaine de personnes ont fait le déplacement de l'agence Togocom Aného. Ambassadeur de Togocom, Santrinos a personnalisé la dédicace au nom de chaque personne. Une occasion en or pour toutes les personnes présentes de discuter ouvertement avec l'artiste, de le toucher, de se prendre en photo et d'avoir des autographes. Ils ont également reçu des gadgets (t-shirt, casquette, parapluie, bloc-note, pagne...) à l'effigie du

Groupe.

Plus d'une centaine d'exemplaires de ce troisième et nouvel albums ont été offerts par l'artiste.



Santrinos dédicacant son album

« J'ai dédicacé mon album aux clients de Togocom et aux populations d'Aného. C'est pour faire découvrir davantage cet album et la dédicace c'est pour partager de bons moments avec les populations d'Aného qui m'aiment bien. De toute façon ma maman est d'Aného, je suis un fils d'Aného donc ça me fait plaisir d'y être. Je suis

ambassadeur de Togocom donc c'est Togocom qui offre l'album à sa clientèle », nous a confié Santrinos lors de la Dedicace.

Stella Dokla, la vingtaine, tenant jalousement l'album de son artiste préféré, a manifesté sa joie et sa

reconnaissance.

« Cela m'a fait plaisir de pouvoir recevoir l'album de Santrinos. Je voulais l'avoir depuis et aujourd'hui j'ai eu la chance. Je vais l'écouter de temps en temps avec la famille. Je dis un grand merci à Togocom parce que c'est grâce à lui que j'ai pu voir et toucher Santrinos et recevoir gratuitement son album », a-t-elle exprimé.

D'après Reine Tchakpélé, manager sponsoring et événementiel chez Togocom, « L'une des valeurs de Togocom c'est la proximité. Organiser cette série de dédicace est pour nous une manière de pouvoir être avec nos clients, nos abonnés; aller vers eux où ils sont. Santrinos est l'un des ambassadeurs de Togocom et à ce titre, il porte les valeurs du Groupe. Après la sortie de son album Togocom a décidé d'accompagner l'artiste dans la promotion de son album que nous portons

dédicace et sa disponibilité, cela représente une autre plus-value pour le Groupe Togocom le leader du marché togolais des télécommunications qui se positionne aujourd'hui comme l'opérateur global fournisseur de solutions fixe, mobile et mobile money.

La présence de l'artiste lover a renforcé la communication autour du produit "Téléphone Togocom One" qui est à un prix promotionnel. Après Aného, Togocom et Santrinos seront à Kpalimé



Des heureux participants

en tant que partenaire », a expliqué Reine Tchakpélé. Si Santrinos a fait des heureux à travers sa

le vendredi 14 juin prochain, pour offrir la « Belle Vie ».

Attipoe Edem Kodjo

8ème édition du Fifto

Le cinéma togolais au-devant de la scène du 03 au 10 août prochain

Faire du cinéma togolais une vraie industrie, créatrice de la richesse, est le vœu des divers acteurs du Festival international du film du Togo (Fifto). C'est à l'hôtel Sarakawa à Lomé, ce jeudi 6 juin, que s'est déroulée la conférence de presse de lancement de la 8ème édition du Fifto. Soutenu par le ministère de la Culture et du Tourisme et organisé par le Centre national de cinéma de l'image animée (CNCIA), ce Festival se déroulera du 3 au 10 août 2024 à Lomé et à l'intérieur du pays.

« Cinéma togolais : de l'industrialisation à la professionnalisation ». C'est ce thème qui va irriguer les réflexions et les échanges tout au long de l'édition Fifto 2024. C'est en présence de plusieurs acteurs importants du domaine culturel, du cinéma et de la politique que la conférence de presse de lancement s'est tenue. Officiellement lancée par le ministre de la Culture et du Tourisme, Kossi Gbényo Lamadokou, cette conférence de presse a été l'occasion pour l'officiel de revenir sur la cinématographie togolaise, et surtout la nécessité d'y investir. Des investissements qui induisent en retour une interrogation essentielle selon les acteurs, sur le

« Comment amener les Togolais à consommer du cinéma ? ».

Au cours de cette cérémonie,



le directeur du CNCIA a présenté le programme et les objectifs de cette 8ème édition du Fifto, après les quelques mots introductifs

du ministre de la Culture et du Tourisme. Le Fifto, qui trouve ses origines en 2016 avec la naissance de la « Semaine nationale du cinéma togolais », est devenu depuis 2023 un festival international prometteur. L'objectif de cette 8ème édition vise à positionner le cinéma togolais sur la scène internationale, en attirant l'attention des industries

cinématographiques mondialement reconnues. Pour ce faire, le Fifto 2024 prévoit plusieurs événements et

programmes. Projections de films togolais et internationaux, ateliers sur la pratique du cinéma, conférences et panels de discussions, ciné-café et échanges conviviaux entre professionnels du cinéma, animations et expositions artistiques, ou encore compétitions de films. L'objectif est de favoriser la réalisation cinématographique togolaise et sa visibilité, au travers de partages de connaissances interculturelles.

Dans cette dynamique de « stimuler le potentiel sous-exploité du cinéma togolais », cette 8ème édition accueille la Côte d'Ivoire, comme le pays invité de cette édition. Cet événement culturel enrichissant est à l'image de la relation entre les deux pays, comme l'exprime le représentant de la Communauté ivoirienne au Togo lors de la conférence de presse : « Le Togolais en Côte d'Ivoire est chez lui, et

l'Ivoirien au Togo est chez lui ».

Si les événements se dérouleront principalement au bas-fond du Collège Saint-Joseph à côté de l'Agora Senghor de Lomé, le festival prendra aussi place au sein d'autres villes du pays telles que Tsévié, Atakpamé, Blitta, Sokodé, Kara et Dapaong. Au travers de ces différents lieux, l'objectif est de donner de la visibilité au cinéma togolais sur la scène nationale comme internationale. Les entrées étant libres et gratuites sur les différents lieux, les Togolais sont invités à faire nombreux le déplacement en soutien au cinéma togolais.

« Le Togo a du mal à reconnaître son cinéma. (...) Il faut faire de la promotion et sensibiliser. Avec le Fifto et sa mise en place, la balle est dans notre camp ! », a renchéri le directeur du CNCIA.

Manon AUBIN, Stagiaire

Inondations

Le ministre de la Sécurité et ses équipes ne désarment pas

Malgré la situation difficile que vivent les quartiers de Lomé, les services de la protection civile ne désarment pas. Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, l'ambassadeur Calixte Madjoulba est lui-même sur le terrain.

A peine la saison pluvieuse a commencé au Togo que certains quartiers de la capitale sont sous les eaux. Les populations ont leur part de responsabilités dans cette situation. En effet, des caniveaux existent, mais, sont souvent envahis de déchets.

Des efforts sont faits pour déboucher ces caniveaux avant les pluies, mais, cela ne suffit visiblement pas. Par ailleurs, il y a l'urbanisation anarchique et la construction d'habitations dans les zones inondables qui constituent un véritable problème de société dans notre pays. Mais, la responsabilité de l'Etat est aussi importante.

Le Togo a toujours eu un ministère en charge de l'Urbanisme. Il y a aussi une direction du cadastre, qui se charge du lotissement des terrains constructibles. Alors, qui autorise les populations à construire dans les zones inondables, dans les réserves administratives, ou à s'installer de façon à empêcher l'écoulement normal des eaux de pluies ?

Est-ce le laxisme ? Est-ce la corruption ? Est-ce un laisser-faire tout simplement ? Il est vrai qu'au Togo la terre appartient aux collectivités, mais, l'Etat est responsable de la sécurité des citoyens. Alors, si le citoyen est sur la mauvaise voie, il faut l'en empêcher par tous les moyens. S'il ne comprend pas aujourd'hui, demain il comprendra.

Et le gouvernement dispose des prérogatives et des moyens nécessaires, notamment la force publique, pour agir dans l'intérêt de tous. Dans le cas du port du casque par exemple, il a fallu contraindre des gens. Aujourd'hui, même s'il y a encore du chemin à faire, les motocyclistes (conducteurs comme passagers) ne négligent plus cet aspect de leur sécurité.

Le gouvernement aurait pu laisser faire en se disant que chacun est libre de ses actes et en subit les conséquences... Mais, il n'a pas agi ainsi. Alors, pourquoi dans le domaine de l'installation des populations, l'on n'agit pas ? Il faut reconnaître

avec humilité que le gouvernement a fait preuve d'un manque criard de prévoyance.

Malheureusement, la population a augmenté au fil des années, et le gouvernement a été surpris

d'eau. Des spécialistes pensent qu'il faut revoir le dimensionnement de ces ouvrages.

Surtout dans un contexte de crise climatique qui occasionne une météorologie extrême. Quoi

d'assainissement et de salubrité publique (Anasap), de la direction des travaux publics, de la direction de l'assainissement, et de la société Ebomaf, a effectué une évaluation technique le samedi 8 juin 2024 afin de



Le ministre Calixte Madjoulba (au milieu)

par la demande croissante en logement ; et voilà où l'on en est. L'autre problème est que les ouvrages d'assainissement sont insuffisants dans le pays, notamment dans la capitale. Plusieurs quartiers, les périphéries surtout, souffrent de ce problème. Les ouvrages qui existent voient leurs capacités dépassées. C'est le cas des bassins de rétention

qu'il en soit, le problème est là et il faut y faire face. Le Comité technique de suivi des actions urgentes de réponse aux inondations dans le Grand Lomé, mis en place par le ministre Calixte Madjoulba, poursuit sa mission aux côtés des populations. Ce Comité, composé de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), de l'Agence nationale

trouver une solution durable aux bassins de 2 lions et de Caméléon.

Le colonel Calixte Madjoulba était à la tête de l'équipe. Il a été décidé de renforcer le dispositif de pompage des eaux sur les deux bassins (bassins 2 lions et Caméléon), et de poursuivre le curage des caniveaux.

Edem Dadzie

Santé

Une semaine de chirurgie de cataracte dans les Savanes

Se posant avec acuité au sein des pays en voie de développement, la cataracte est une maladie curable. Toutefois, elle nécessite une intervention chirurgicale pour en guérir. En vue de contribuer à améliorer la santé oculaire des populations les plus défavorisées, l'Etat togolais, en collaboration avec le PNSO, a organisé pendant une semaine, à partir du 3 juin dernier, une mission de chirurgie de la cataracte. Pour cette première semaine, les bénéficiaires ont été les populations vulnérables de la région des Savanes.



C'est au total 700 cas de cataracte qui ont été opérés dans les savanes. Des dépistages, suivis d'opérations chirurgicales

ont ainsi été offerts aux populations souffrant des problèmes oculaires. Les interventions chirurgicales se sont déroulés du lundi

au vendredi dans le Centre hospitalier régional (CHR) de Dapaong et dans le Centre hospitalier de Mango (CHP) de Mango.

Mettant au cœur des enjeux de santé publique, la promotion de la santé oculaire au Togo, le gouvernement veut contribuer à réduire la cécité à l'échelle nationale. Grâce à l'appui financier de la CBM, cette mission de chirurgie va couvrir outre la région des Savanes, celles de la Maritime, des Plateaux, de la Centrale et de la Kara. Elle va permettre aussi de sensibiliser la population togolaise sur la santé oculaire. C'est également l'occasion de dépister et d'opérer environ 2000 yeux atteints de la cataracte sur toute l'étendue du territoire national.

Spécifiquement, il est prévu d'opérer dans les autres régions, 400 cas de cataracte respectivement dans les Plateaux, la Centrale, et la Kara. Il s'agira enfin pour cette mission chirurgicale

de faire le suivi et l'évaluation des patients opérés.

Une récente enquête nationale sur les déficiences visuelles au Togo a montré que 20,8% de la population âgées de 50 ans et plus sont déficients visuels et que la cataracte représente 60% des causes (ARCE Togo, 2014). Cette étude a également montré que 84% des causes des déficiences visuelles au Togo sont curables et que près de 200 mille yeux avec cataracte non opérés existent à ce jour dans le pays.

A la base de la cécité, la cataracte peut être soignée grâce à une opération chirurgicale avec une correction optique adaptée. Ainsi, un patient déficient visuel de cataracte peut alors recouvrer sa vue en sortant de cet handicap visuel pour se réinsérer socialement.

TM

GRAND JEU CBI POUR LES PME/PMI

Participe et tente de gagner

500 000 F CFA

Date limite de réception : 09 juin 2024



Condition de participation :

Rédiger un texte de présentation de l'entreprise (Nom, secteur d'activité, années d'existence, localisation, nombre d'employés, les produits et services, etc.),

Prendre des photos illustratives (Photo de l'enseigne ou du local, photos du personnel, photos des produits, etc.)

Envoyer par email à corisbank-tg@coris-bank.com pour participer à la phase de vote du public.

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

